Chinon Actus

VILLE DE CHINON

N° 5 | Juin 2021

Tout l'été, les places de Chinon sont "en fête" !

Ça y est, les beaux jours arrivent … et quoi de plus agréable que de déambuler dans les rues de Chinon et de pouvoir se poser sereinement sur une de nos belles places du cœur de ville.

Du 3 Juillet au 29 Août, tous les jours, nous vous proposons de profiter autrement des places Victoire, Hofheim et Mirabeau. L'idée ? Retrouver nos places comme lieu de rencontre, d'échange, de jeu et de détente !

Pour prendre le temps de se réapproprier ces espaces, nous allons installer du mobilier urbain éphémère tels que des tables et différentes assises. Et pour rythmer le tout, nous vous avons préparé un calendrier de festivités, de découvertes, d'ateliers … et de bien d'autres surprises !

Une belle occasion aussi pour les associations de pouvoir, de nouveau, revivre et montrer leur savoir-faire, aux musiciens de faire jouer leurs instruments, et aux danseurs de se déhancher !

Vivons le Cœur de Ville autrement, Vivons Chinon en liberté !

Illustration Quentin Rivière

Facilitez vos déplacements grâce à la navette électrique estivale GRATUITE !

Vous souhaitez profiter du cœur de ville sans stationner dans l'hyper centre ? Vous souhaitez visiter la forteresse et venir flâner dans les ruelles de la cité médiévale ? ... **empruntez les liaisons Ville Haute-Ville Basse bien sûr !** Vous l'aurez tous remarqué, pour descendre dans la cité depuis la forteresse et le haut de la ville, même en utilisant l'ascenseur, il faut être en forme ! Et pour remonter, encore plus ! Alors comment faciliter vos déplacements ?

L'idée d'une navette germait depuis longtemps : 2021 est l'année de sa concrétisation. Du 1er juillet au 31 août, de 10h à 20h, 7 jours sur 7, la navette électrique gratuite «Cœur de Ville» reliera le parking Beauloisir à la place Jeanne d'Arc avec des arrêts au Parking de la Forteresse, au Vieux Marché et à la Statue Rabelais. Le circuit sera prolongé jusqu'à la gare aux horaires d'arrivée et de départ des trains.

En collaboration avec le SITRAVEL, **la gratuité sera pour l'occasion mise en place sur l'ensemble des lignes sur ces deux mois.**

Ce projet concrétise une ambition très importante dans la vision de l'équipe municipale pour dessiner notre «Chinon de demain». Une belle occasion d'expérimenter cette nouvelle liaison Ville Haute-Ville Basse dont les retours d'expérience contribueront à optimiser nos déplacements.

Du 15 au 20 Juin, nos Artisans d'Art vous font visiter leurs ateliers

Initialement prévus en Avril,les Journées Européennes des Métiers d'Art (JEMA) ont dû être reportées.
Les élus de la Ville de Chinon et de la Communauté de Communes ont eu à cœur de reprogrammer le plus vite possible cet évènement.

C'est là une belle occasion de faire connaître les créateurs passionnés présents sur notre territoire et affirmer nos valeurs, notamment celles autour de l'excellence.
Ainsi, du mardi 15 au dimanche 20 juin 2021, nous vous invitons à vous rendre dans les 24 ateliers des créateurs de Rabelaisie pour mieux découvrir leurs savoir-faire.

Quels ateliers découvrir ?

Plus de renseignements sur internet : https://chinon-vienne-loire.plan-interactif.com/fr/ et sur le guide « Artisans d'Art en Rabelaisie » disponible dans les mairies, à l'Office de Tourisme Azay-Chinon Val de Loire, les commerces et, bien sûr, les artisans d'art du territoire.

JEMA
JOURNÉES EUROPÉENNES
DES MÉTIERS D'ART
MATIÈRES À L'ŒUVRE

De belles découvertes et rencontres en perspective …

Parcours découverte : et si Chinon se dévoilait à nous autrement ?

Arpenter nos ruelles historiques, observer d'un nouveau point de vue, prendre le temps de lever la tête … autant d'attitudes que nous vous invitons à essayer grâce à nos parcours découverte !

En étroite collaboration avec l'Office de Tourisme Azay Chinon Val de Loire, les élus de la ville de Chinon et de la CCCVL ont proposé une nouvelle approche : faire de notre territoire et de Chinon, non pas une simple étape mais une véritable DESTINATION ! Et, pour ce faire, nous avons pensé que de "guider" nos visiteurs les aiderait à découvrir un plus grand nombre de nos patrimoines, de nos commerces, de nos richesses architecturales …

Nous avons donc réalisé, pour cette première saison, plusieurs parcours sur la ville de Chinon et à l'échelle du territoire. Ainsi, dès cet été, vous pourrez découvrir Chinon sur les thématiques "Troglodytes & Coteaux", "Coeur de Ville & Marchand", "Insolite", "Nature" et notre territoire sous l'angle "Rabelais & l'Art de Vivre", "En Famille" et "Au fil de la Loire et de la Vienne".

Ces parcours seront matérialisés sur plusieurs supports : une cartographie papier disponible à l'Office de Tourisme, des sets de table dans nos restaurants et la carte interactive https://chinon-vienne-loire.plan-interactif.com/fr/.
A Chinon, les parcours seront marqués au sol par des pochoirs de couleurs pour mieux se repérer et le parcours phare "Coeur de Ville & Marchand" sera formalisé en complément par un dispositif de fanions aériens !

Alors que vous soyez visiteurs ou Chinonais, prenez le temps de découvrir Chinon autrement !

Plan canicule 2021 : S'inscrire pour mieux prévenir !

La situation pandémique actuelle ne doit pas nous faire oublier la démarche d'inscription à effectuer pour le plan canicule qui s'active le 1er juin jusqu'au 30 aout.
Ce dispositif s'adresse aux personnes de 65 ans et + ou à partir de 60 ans en situation de handicap, vivant à leur domicile, et qui, du fait de leur âge, de l'état de santé, se sentent particulièrement isolées.
Les personnes dans cette situation et habitant sur le territoire de la communauté de communes Chinon Vienne et Loire, sont invitées à s'inscrire sur le registre nominatif du plan canicule.
Le CIAS procède à l'enregistrement et met en place une veille pendant toute cette période.
Il développe les appels de courtoisie pour les personnes qui le souhaitent.
Bulletin d'inscription et informations complémentaires auprès de votre mairie ou auprès du CIAS.
CIAS, 14 rue Paul Huet – 37500 Chinon
02 47 93 92 86

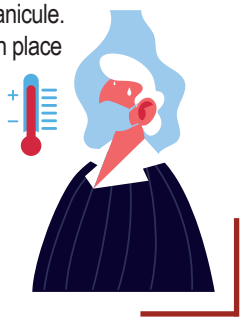

La flamme Olympique traverse les 19 communes du territoire en écho à l'obtention du label «Terre de Jeux 2024»

Les 19 communes membres de la CC CVL déclarent leur flamme aux jeux olympiques et paralympiques lors d'un relais en 24 étapes, le mercredi 23 juin.
Pour chacune de ces étapes, un acteur du sport local assurera le relais pour porter la flamme jusqu'à l'étape suivante.
Un itinéraire de plus ou moins 120 kms est prévu avec une traversée de Loire en toue cabanée et une traversée de Vienne en canoé.
Un lancement officiel avec un départ prévu de Chinon à 8h30, qui inaugure le projet Terre de jeux avec une dimension territoriale forte.
Retrouvez toutes les informations sur le parcours très prochainement sur le site de la Communauté de Communes : https://www.chinon-vienne-loire.fr/

Le cinéma « Le Rabelais » fait peau neuve

Dans le cadre du programme Action Coeur de Ville, un des axes majeurs est la réhabilitation de la salle de cinéma existante de notre Cinéma "Le Rabelais". Avec bientôt 100 ans d'existence dans ce lieu emblématique, la rénovation thermique et acoustique de la salle est nécessaire, autant pour le confort des spectateurs, que celui des riverains et des équipes techniques de l'association.
La Ville de Chinon a donc fait le choix de privilégier la conservation de cet équipement à fort rayonnement territorial en coeur de ville, avec un budget de près de 300 000 euros, budget à la hauteur des enjeux !
Grâce à un travail efficace réalisé en étroite collaboration avec les équipes techniques de la Ville, l'association, le cabinet d'architecte et les entreprises locales qui interviennent, les travaux ont pu débuter rapidement malgré les contraintes dûes à son emplacement. Pour autant, tous les intervenants sont déterminés à participer à la renaissance de notre Cinéma ! Rendez-vous donc à la réouverture, nous vous y attendons nombreux !

Retrouvez toutes nos actualités sur le site de la mairie : www.ville-chinon.com
Responsable de la publication : Jean-Luc Dupont
Contact : Mairie de Chinon - 02 47 93 53 00.
Impression : Multi Impressions - Dépôt légal : Juin 2021

Ne pas jeter sur la voie publique - Imprimé sur papier recyclé